

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 13 Novembre 2018

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à dix neuf heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Doyen d'âge.

Date de la convocation : Mercredi 7 Novembre 2018
Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MAUDOU

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de votants : 22



Présents :

M. ARRIBERE Daniel, Mme BONNEFON Catherine, M. LARCO Jean-Claude, SUSBIELLES Philippe, ABADIE Jean-Paul, BERNOS André, CASABONNE Pierre, CONTOU-CARRERE Michel, DEVALS Gérard, GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michelle, MM. HOEPFFNER Michel, LABARTHE André, LAURONCE Michel, MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, MM. NAVAILLES Michel, OLYMPIE Jean-Yves, TEULADE Alain, PATIE Frédéric

Suppléants :

M MATHEU Joseph	suppléant de	Mme LASSALLE Marie-France
Mme SAGE Suzon	suppléante de	M. IDOMENEE Jean-Jacques

Pouvoirs :

Excusés/absents :

MM. BALDAN Patrick, BAUCOU Jean, BOURGUET Jacques, FRANÇAIS Hubert, LANSALOT-MATRAS Francis, PUHARRE Michel, BIGUE-PERRY Bruno, CAPDEVILLE Jean-Pierre, CASTILLON Henri, CONGUES Christophe, Mme GARCES Catherine, MM. MARQUEZE Jacques, MIRANDE David

Délibération N°2 – 13.11.2018 : Transformation de poste

Monsieur CONTOU-CARRERE présente le rapport n°2.

Par délibération en date du 6 octobre 2015, le Syndicat Mixte a créé un poste de catégorie C à temps non complet (10H30).

Au cours de l'été 2018, le titulaire du poste nous a fait part de son recrutement dans une commune du territoire et donc de son souhait de cesser ses fonctions au Syndicat.

Après publicité auprès du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques, une candidature a été recensée et répond en tous points aux attentes de la structure et a donc été retenue.

Il est donc proposé de recruter un agent titulaire, à compter du 20 Novembre 2018, sur la base du grade de rédacteur (catégorie B) échelon 3 (indice majoré 349), avec une augmentation du temps de travail soit 16H hebdomadaires et assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité soit : catégorie B niveau 12 ramené au temps de travail et prime de service.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget de l'exercice 2018.

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **CREE** le poste de catégorie B tel que défini ci-dessus
- **SUPPRIME** le poste actuel de catégorie C

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 13 Novembre 2018



Le Président,
Michel LAURONCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Lauronce".

